



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ FILAMENT | PETG CARBONE ULTRA

V 2.0 | 18-01-2024



Règlement CE n° 1907/2005.

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom chimique:
PolyEthylene Terephthalate glycolé (PETg) / fibres CARBONE

Nom commercial:
PETG ULTRA Carbone

UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DU MÉLANGE :
IMPRESSION 3D

ENTREPRISE
Marque: VOLUMIC ULTRA

SECTION 2. NUMEROS D'URGENCE

France : ORFILA - +33 (0)1 45 42 59 59
Belgique : Centre Anti-poisons - +32 (0)2/264 96 36
ETIQUETTE AUCUNE

SECTION 3 : INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCES :
Aucune substance ne correspond à l'annexe II, Partie A de la réglementation REACH (EC) No 1907/2006.

MÉLANGES
PolyEthylene Terephthalate glycolé / fibres de Carbone

Non classé matière dangereuse.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

Dans les conditions normales d'utilisation, ce matériau n'est pas dangereux.
Dans les cas suivants : consulter un médecin et lui montrer cette fiche de données de sécurité. Oter les vêtements contaminés.

Inhalation:
En cas de poussières ou de fumées: Amener la victime à l'air libre. Si pas de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Peau:
Avec le filament: non applicable. En cas de contact avec la peau de fumées ou de poussières, laver abondamment à l'eau durant 15 minutes. En cas de contact de la peau avec la matière fondue, ne pas enlever avec des solvants. Refroidir à l'eau durant 15 minutes et se faire assister médicalement pour enlever la matière en contact avec la peau. Oter les vêtements et chaussures contaminés et consulter un médecin.

Yeux:
Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles. Consulter un ophtalmologiste.

SYMPTOMES ET EFFETS AIGUS OU CHRONIQUES
Non applicable dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION
Refroidir le matériau proche des flammes et éviter le risque d'inflammation.

Agents appropriés:
Dioxyde de carbone (CO2) / eau pulvérisée ou brouillard / Mousse

DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | PETG CARBONE ULTRA

V 2.0 | 18-01-2024

Le feu produira des fumées noires. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé.

Risque d'explosion :
Non

Réactions dangereuses :
En cas de feu, il se forme du dioxyde de carbone (CO₂), du monoxyde de carbone (CO). Ne pas respirer les fumées.

CONSEILS AUX POMPIERS

Tenir à l'écart les personnes non protégées. Utiliser un équipement de protection respiratoire contre les fumées et vapeurs. Refroidir les emballages proches de flammes et éviter le risque d'explosion par surpression.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

VOIR AUSSI SECTIONS 7 ET 8.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURE D'URGENCE
Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Interdire l'accès à la zone.

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Ne pas jeter dans la nature.

MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE
Si possible, contenir le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et étiquetés. Pour plus d'informations, consulter la section 13

REFERENCE AUX AUTRES SECTIONS
Voir aussi SECTION 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE
Assurer une ventilation adéquate. Eviter les fumées et poussières.

CONDITIONS DE STOCKAGE ET ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS
Protéger contre l'humidité. Évitez les chaleurs extrêmes. Eviter toutes sources d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Le produit n'est pas approuvé pour l'usage médical. Stocker selon les exigences du règlement (CE) n° 2023/2006. La contamination par d'autres substances, plus particulièrement les substances dangereuses, doit être évitée.

UTILISATION FINALE
Impression 3D. (Voir fiche technique)

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMETRES DE CONTROLE
Non applicable

MESURES D'EXPOSITION

Protection des mains :
utiliser des gants de protection contre chaleur extrême lors de la manipulation de la substance fondue (EN 407).

Protection des yeux :
Lunettes de sécurité avec protection sur les côtés

Protection du corps :
Une protection du corps adéquate doit être au regard de l'activité. Par exemple, chaussures de sécurité, vêtements de protection chimique (selon EN 14605 en cas de projection de matières fondues ou EN ISO 13982 en cas de poussières).

Conseils généraux :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | PETG CARBONE ULTRA

V 2.0 | 18-01-2024

Eviter le contact de la peau avec la matière fondue. Eviter l'inhalation de poussières, brouillard, vapeurs et fumées. Toujours avoir à portée une fontaine de lavage pour les yeux. Manipuler selon les bonnes pratiques de fabrication, d'hygiène et de sécurité.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Densité (environ) 1,05 g/cm³

Fibres longueur moyenne > 80 µm

Tg 100°C

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

STABILITE CHIMIQUE

Stable

INFLAMMABLE.

REACTIONS SECONDAIRES POSSIBLES

Les solvants organiques dégradent le matériau.

CONDITIONS A EVITER

Eviter les températures supérieures à +300°C.

MATIERES INCOMPATIBLES

Réactifs oxydants forts.

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION

En cas de feu: voir section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion :

non toxique après une ingestion unique. Données expérimentales / calculées : DL50 rat (par voie orale) : > 5000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Irritation :

Non irritant pour la peau. Non irritant pour les yeux.

Corrosion / irritation cutanée :

non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésions oculaires graves / irritation :

non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE). DL50, lapin > 2.000 mg/kg

Respiratoire / Sensibilisation de la peau :

Les fibres de carbone sont susceptibles de provoquer des allergies

Évaluation du pouvoir mutagène :

Substance non mutagène chez la bactérie.

Cancérogénicité :

Basé sur notre expérience et les informations disponibles, pas d'effets néfastes sur la santé dans les conditions normales d'utilisations.

Toxicité pour la reproduction :

Autres informations : Basé sur notre expérience et les informations disponibles, pas d'effets néfastes sur la santé dans les conditions normales d'utilisations.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | PETG CARBONE ULTRA

V 2.0 | 18-01-2024

Toxicité

Au regard de la structure moléculaire du matériau, il y a une très grande probabilité que le produit ne soit pas toxique pour les organismes aquatiques.

Poissons:

LC50 > 100 mg / l, *Leuciscus idus*.

Invertébrés aquatiques:

EC50 (48 h) > 100 mg / l, *Daphnia magna*

Plantes aquatiques:

EC50 > 100 mg / l, *Desmodesmus subspicatus*

Persistance et biodégradabilité

Biodégradation et élimination (H₂O): Le produit n'est pas biodégradable et se dégrade en surface sous l'action des UV.

Potentiel de bioaccumulation :

Au regard de la structure du produit et de sa faible solubilité dans l'eau, la bioaccumulation est persistante.

Mobilité dans les sols:

Évaluation entre les compartiments environnementaux: Étude non justifiée.

Résultats de PBT and vPvB:

Le produit remplit les conditions de PBT (persistant/bioaccumulation/Toxicité) ou vPvB (très persistant / très bioaccumulatif).

Autres effets secondaires:

pas d'informations complémentaires

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVE À ÉLIMINATION

Traitement des déchets :

vérifier la possibilité de recyclage selon la réglementation locale. Les emballages doivent être vides et éliminés comme le produit. Produit recyclable. La bobine peut être recyclée.

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORTS

Réglementation ADR (route) RID (rail) IMDG (maritime) et IATA (air)

Classification: non réglementé matière dangereuse.

ÉTIQUETTE ONU: AUCUNE.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) Les composants sont sur l'inventaire EINECS ou en sont exemptés

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18

Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions des substances chimiques (REACH). Cette fiche complète les notices techniques, mais ne remplace pas les qualités décrites. Les informations qu'elle contient sont basées sur l'état des connaissances de nos fournisseurs sur le produit concerné à la date de l'écriture. Ils sont donnés de bonne foi. La liste des exigences réglementaires et les précautions applicables visent simplement à aider l'utilisateur à remplir ses obligations lors de l'utilisation du produit. Ceci n'est pas exhaustif et ne dispense pas l'utilisateur de nouvelles obligations autres applicables à la détention ou à la spécificité de la mise en œuvre et qui reste le seul responsable dans le cadre de l'analyse des risques qu'il doit conduire avant d'utiliser le produit. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | PETG CARBONE ULTRA

V 2.0 | 18-01-2024

VOLUMIC 3D
12bis Rue Louis GARNERAY
06300 NICE
France

TVA: FR55452187792
EORI: FR45218779200026

Tel : +33 9 500 27 400
Email: info@volumic3d.com
Internet: www.volumic3d.com